



# Pays Midi-Quercy

Depuis la signature de la convention territoriale et l'élaboration de la charte de développement durable à sa création en décembre 2002, le Pays Midi-Quercy développe et accompagne des projets structurants, inscrits dans la durée, répondant à la fois à une offre de service à la population et à ses objectifs de développement et d'aménagement du territoire.

## Adaptation du bâti au changement climatique

### Energie – Climat, Préserver notre avenir

Aujourd'hui, les ressources naturelles s'épuisent. Le prix des énergies fossiles s'envole. Nos modes de vie basés sur la consommation de ces énergies provoquent une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui conduisent à un réchauffement climatique dont les conséquences sont d'ores et déjà observables. Face à ce constat, la communauté internationale se mobilise afin de contenir le réchauffement climatique à un niveau d'élévation de 2°C. Au niveau national, la loi POPE (Loi de Programmation fixant les Objectifs de la Politique Energétique) de 2005 formalise l'engagement de la France : le facteur 4 qui consiste à diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Pour y parvenir, la mobilisation des territoires est nécessaire. C'est pourquoi, dès 2010, le Pays Midi-Quercy s'est doté d'un Plan Climat Energie Territorial, stratégie pour réduire nos consommations énergétiques et nos émissions de GES, tout en développant les énergies renouvelables.

### Le bâtiment, un enjeu de taille

En Midi-Pyrénées, le secteur du bâtiment est responsable de 27 % des émissions de GES et de 45 % de la consommation d'énergie finale, les 3/4 de cette consommation étant dus au résidentiel. Plus particulièrement, les émissions de GES de l'habitat proviennent de l'utilisation d'énergie pour le chauffage (70%) mais aussi pour la production d'eau chaude sanitaire, pour les appareils électroménagers, l'éclairage... En outre, le poste « logement » représente près de 30% du budget des ménages. Et plus les énergies fossiles seront rares, plus elles seront chères, plus les charges liées au chauffage risquent de peser, si nous n'agissons pas, en particulier pour les plus modestes. Dans ce contexte, les normes évoluent pour la construction neuve avec la mise en application de la Réglementation Thermique 2012. Mais, avec 32 millions logements et 850 millions de m<sup>2</sup> de locaux tertiaires, la rénovation énergétique du parc existant représente un enjeu colossal. C'est pourquoi, dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, le Pays Midi-Quercy a mis en place plusieurs actions afin d'encourager la rénovation énergétique du bâti existant aussi bien privé que public. Retour sur deux actions clés :

- ➔ *l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour l'habitat privé*
- ➔ *le Conseil en Energie Partagé pour les communes et communautés de communes*

### L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une OPAH, c'est un dispositif territorial entre plusieurs partenaires (ANAH – CG82 – Communautés de communes – Procivis...) qui permet d'obtenir des aides financières pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur un périmètre géographique donné. Ici, l'OPAH s'applique sur le territoire du Pays Midi-Quercy depuis juillet 2011, et ce pour une durée minimum de 3 ans.

# 10 ans

## FichE xpérience



*Presbytère de La Salvetat Belmontet avant travaux*



*Presbytère de La Salvetat Belmontet en cours de rénovation*



AVANT

APRÈS

*Rénovation lourde / insalubrité*

## FichE xpérience

## 👉 L'OPAH :

Elle permet donc d'aider les propriétaires privés à ressources modérées de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement. Depuis 2011, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) insiste particulièrement sur la lutte contre la précarité énergétique, notamment via le dispositif « Habiter Mieux ». Il s'agit donc de favoriser les travaux d'isolation ou d'amélioration du système de chauffage, afin d'éviter l'explosion de la facture de chauffage dans les années à venir.

➔ Désormais, il est nécessaire de rendre cohérent et efficace le bouquet de travaux qui sera réalisé, afin qu'il permette un gain énergétique d'au moins 25% à l'issue des travaux. Pour cela, une visite préalable du logement, la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) et la déclinaison de préconisations sont obligatoires.

Le territoire se prête particulièrement à ce dispositif car les ressources financières des habitants sont plutôt faibles et surtout les logements sont souvent anciens voire très anciens, construits à une époque où aucune réglementation thermique n'était en vigueur. *Au bout de 18 mois (et presque 100 dossiers traités), l'amélioration énergétique moyenne constatée est bien supérieure aux 25% exigés : 68% sur les logements locatifs, 40% sur les logements occupés moyennement dégradés et 67% sur les logements les plus dégradés.* L'OPAH s'adresse aussi à des propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover des logements locatifs anciens, dégradés et souvent peu performants thermiquement.

En plus des aides financières, l'OPAH permet de bénéficier de conseils et de l'assistance d'un animateur de terrain, qui va accompagner administrativement et techniquement les habitants du territoire. D'autres plus-values non négligeables découlent de cette opération : la valorisation du patrimoine bâti existant et des retombées économiques pour les artisans locaux qui vont réaliser les travaux (Rappelons que le bâtiment est un secteur difficilement délocalisable...).

➔ *Les 100 premiers dossiers ont généré plus de 3 millions de travaux (dont 840 000€ sont pris en charge par l'ANAH).*

C'est un dispositif qui implique une communication importante pour toucher différents types de populations. Pour cela, le Pays travaille en réseau avec ses partenaires (élus, travailleurs sociaux, CAUE...) et propose des opérations plus innovantes comme des Nuits de la Thermographie ou des soirées d'information auprès des entreprises et artisans du bâtiment, prescripteurs de l'opération.

## Le service de Conseil en Energie Partagé (CEP)

En 2007, le Pays Midi-Quercy a lancé un appel à projets « Comptabilité énergétique » à destination des communes de son périmètre. Cette première expérimentation réussie a abouti à la création du service CEP en 2010.

👉 **L'idée est ainsi de mutualiser des thermiciens à l'échelle du Pays qui fourniront un conseil neutre et individualisé aux communes et communautés de communes adhérentes : fin décembre 2012, 26 communes et 2 communautés de communes étaient adhérentes.**

Le retour d'expérience des communes pionnières est encourageant :

➔ *sur les 3 premières années d'adhésion (2010-2012), le gain lié aux économies d'énergie générées s'élève à 1.90 €/an/habitant, pour une cotisation d'1,50 €/an/habitant.*

Les services proposés s'articulent autour de trois axes principaux :

- La comptabilité énergétique du patrimoine communal, basée sur un bilan des factures énergétiques et la formulation de préconisations : les bâtiments les plus énergivores sont identifiés et des propositions de travaux hiérarchisés sont formulées.
- Le suivi de projets, avec un appui aux communes pour les assister dans leurs choix techniques.
- Des achats groupés et la pose de petits matériels d'économies d'énergie et d'eau.

De plus, afin de s'adapter à l'évolution des besoins et attentes des communes et communautés de communes adhérentes, ces services évoluent, dans le cadre du renouvellement des premières conventions (2013-2016). Au programme : réflexion autour d'un programme de rénovation des logements communaux, campagne de mesures et suivi individualisé de certains bâtiments, renforcement de l'accompagnement sur les aides financières », afin de faciliter le passage à l'acte...

## 📍 POUR ALLER PLUS LOIN :

➔ La mission des CEP en vidéo : [www.midi-quercy.fr/Decouvrez-la-mission-des.html](http://www.midi-quercy.fr/Decouvrez-la-mission-des.html)

➔ La Nuit Thermographie : [www.midi-quercy.fr/Votre-maison-est-elle-bien-isolee,1778.html](http://www.midi-quercy.fr/Votre-maison-est-elle-bien-isolee,1778.html)

➔ Les artisans et entreprises du Pays Midi-Quercy se forment aux économies d'énergie avec les modules FEE Bat : [www.emploi-midi-quercy.org/detact.php?idaction=30](http://www.emploi-midi-quercy.org/detact.php?idaction=30)

# 10 ans

## FichE xpérience

### 📍 L'OPAH POUR ALLER PLUS LOIN :

➔ [www.midi-quercy.fr/Toutes-les-reponses-a-vos.html](http://www.midi-quercy.fr/Toutes-les-reponses-a-vos.html)

➔ [www.midi-quercy.fr/Logement-et-renovation-du-bati.html](http://www.midi-quercy.fr/Logement-et-renovation-du-bati.html)



Les nuits de la thermographie



Pose de petits matériels d'économies d'énergie et d'eau

## FichE xpérience